

# PAIX, VIOLENCES, DOMINATIONS & SECURITÉ HUMAINE

## LA PAIX

### La paix, un phénomène protéiforme

Qu'est-ce que la paix ? Voilà une vaste question. Dans l'usage courant qui est fait du mot « paix », il est facile de distinguer principalement deux types de paix. D'une part, la paix intérieure, paix de l'esprit, individuelle, qui correspond à un état de calme, de sérénité ; et de l'autre côté une paix que l'on pourrait dire « extérieure », qui se situe à un niveau plus collectif et qui décrit les relations entre des personnes, des groupes, voire plus spécifiquement, des États.

Ces deux conceptions de la paix sont-elles imperméables ou poreuses ? Se rejoignent-elles ? Y-a-t-il un lien entre la paix dite « intérieure » et la paix entre les individus, les groupes ? Peut-on ressentir une paix intérieure si nous sommes en pleine guerre ? Une personne ressentant la paix, exercera-t-elle plus, moins ou autant de violence sur une autre personne que si elle ne la ressent pas ?

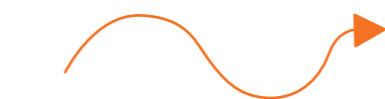
Bien qu'il soit presque impossible d'isoler complètement ces deux « versants » de la paix, ces derniers ont été étudiés au sein de disciplines tout à fait distinctes. D'un côté, les relations internationales, la polémologie, science de la guerre, ou l'irénologie, science de la paix, abordent la paix d'abord comme un phénomène sociologique et se concentrent donc sur l'aspect « extérieur » de la paix, c'est-à-dire sur la paix en tant que phénomène caractérisant des relations entre les personnes. De l'autre côté, la paix, en tant que phénomène « intérieur », qui relève plus du ressenti de l'individu, est étudiée dans le champ de la psychologie.

### La paix comme phénomène sociologique

Les fiches présentées ici questionnent la paix en tant que phénomène sociologique. Dans ce cadre donc, celui des relations internationales, à quoi la paix fait-elle référence ? Si la définition de la paix s'est enrichie ces dernières décennies, son acception originelle, en tant qu'absence de violence, reste centrale. En 1999, l'ONU a défini la culture de la paix avant tout comme « l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés sur le respect de la vie, le rejet de la violence et la promotion et la pratique de la non-violence par l'éducation, le dialogue et la coopération ».

### La paix indissociable des enjeux de domination

Dans la définition de l'ONU mentionnée ci-dessus, aucune trace de la question de la domination. Pourtant cette notion est incontournable dans l'étude de la paix. Pourquoi ? D'abord parce que, comme nous venons de le voir, la paix dans le cadre des relations internationales, est un phénomène sociologique. Or la question de



« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »

Acte constitutif de l'UNESCO

la domination est fondamentale en sociologie depuis au moins un siècle. Il est ainsi difficile d'envisager quelque phénomène sociologique que ce soit, sans interroger son imbrication avec le concept de domination.<sup>1</sup>

La deuxième raison pour laquelle il est indispensable d'interroger les rapports de domination dans le cadre d'un questionnement sur la paix repose sur la définition certes restrictive mais tout de même fondamentale de la paix en tant qu'absence de violence. En effet, de cette définition découle la nécessité de comprendre et d'agir sur la violence et ses causes pour susciter la paix. Or la violence, dès lors qu'elle n'est pas envisagée comme inhérente à la nature humaine conformément à la conception hobbesienne selon laquelle « l'homme est un loup pour l'homme », est comprise par les sociologues comme résultant d'un processus civilisationnel inégalitaire. Autrement dit, comme l'ont établi de nombreux penseurs, à commencer par Karl Marx, elle est associée aux processus de domination.

Enfin, depuis les années 1990, les évolutions géopolitiques ont conduit à un enrichissement de la définition de la paix. Alors que la paix était essentiellement définie négativement (absence de violence), la définition qui s'impose ces dernières décennies est en revanche « positive », selon le terme popularisé par Johan Galtung, fondateur des études sur la paix et les conflits. Ainsi en 2014, le secrétaire général de l'Assemblée Générale de l'ONU, Ban Ki-Moon déclarait à propos de la paix « c'est une manière d'être, d'interagir avec les autres, de vivre sur cette planète. »<sup>2</sup> En 2022, dans une note technique, l'UNESCO précise le type d'interaction en question : « Au lieu de réduire la paix à l'absence de violence directe, il convient donc de la définir comme la présence de certains facteurs propres à rendre la société moins violente, injuste et inégalitaire. Pour être durable, la paix doit en effet trouver un ancrage dans la justice sociale et la capacité de tous d'exercer leurs droits sans distinction de genre, de religion, d'origine ethnique ou de nationalité. »<sup>3</sup> Ces deux citations mettent en évidence la corrélation qui existe entre la paix et des interactions sociales exemptes de domination.

« La domination c'est la guerre et la liberté c'est la paix. »

Lamennais

Pour faciliter l'appréhension des différentes fiches de cet outil, les notions de violence et de domination seront introduites ci-après ainsi que celle de sécurité humaine en tant que paradigme permettant d'établir les priorités politiques qui pourront permettre l'émancipation des personnes des logiques de domination actuelles en vue de la construction d'une société durablement en paix.

## LES VIOLENCES

Comme évoqué précédemment, en 1999, l'ONU a défini la culture de la paix avant tout comme « l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés sur le respect de la vie, le rejet de la violence et la promotion et la pratique de la non-violence par l'éducation, le dialogue et la coopération ».

Mais de quelle(s) violence(s) parle-t-on ? Il est aisé de concevoir la violence physique directe comme une pratique contraire à la coopération et à la paix, mais n'y a-t-il pas d'autres formes de violence qui entravent la paix ?



### La violence directe

475.000 décès consécutifs à des violences interpersonnelles ont été répertoriés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2019. 1 milliard d'enfants victimes de violence physique, sexuelle ou émotionnelle, c'est-à-dire plus de la moitié des enfants âgés de 2 à 17 ans. Une femme sur trois victime de violence physique ou sexuelle depuis ses 15 ans.<sup>4</sup>

L'OMS définit la violence comme « l'usage intentionnel de la force physique ou du pouvoir, sous la menace ou dans les faits, contre soi-même, contre une autre personne, ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fort d'entraîner des blessures, la mort, des dommages psychologiques, un développement inadapté ou des privations ».<sup>5</sup>

Mais d'autres types de violences ont été décrits par les sociologues. En 1977, la sociologue britannique Jalna Hanmer a ainsi donné une définition de la violence plus large que celle de l'OMS et qui rejoint explicitement la question des dominations : elle a défini les violences comme « tous les comportements qui visent à obtenir une soumission ».<sup>6</sup> Comment caractériser ces violences qui ne sont pas nécessairement « directes » ?

### La violence structurelle

Sur le site de ressources sur la paix irenees.net, Karine Gatelier résume avec clarté le concept de violence structurelle théorisé par Johan Galtung en 1969 comme « toute forme de contrainte pesant sur le potentiel d'un individu du fait des structures politiques et économiques. Ces contraintes ont pour conséquence un accès inégalitaire aux ressources, au pouvoir politique, à l'éducation, à la santé ou à la justice. Il s'agit donc de cette forme de violence produite par des institutions étatiques (un système politique discriminant) ou des pratiques sociales (une norme sociale excluante) qui empêchent des individus ou des groupes de satisfaire leurs besoins de base. Cette violence s'exprime par exemple dans des attitudes de xénophobie, d'homophobie, de sexisme, de nationalisme, ou encore d'élitisme. »<sup>9</sup> Ce type de violence recoupe donc les catégories précédemment mises en évidence. Les violences structurelles, donc générées par les institutions et les pratiques sociales, peuvent être aussi bien directes que symboliques.



## BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Retrouvez ici la bibliographie et les notes

### La violence symbolique

Pour Pierre Bourdieu, « la violence symbolique est, pour parler aussi simplement que possible, cette forme de violence qui s'exerce sur un agent social avec sa complicité ».<sup>7</sup>

Contrairement à la violence dite « directe », la violence symbolique est invisible et intangible, elle ne fait pas de bruit et n'a pas d'odeur.

Ce concept de violence symbolique, tel qu'établi par Pierre Bourdieu, est étroitement lié à celui de la domination, tout comme la violence physique directe. La différence principale, selon Bourdieu, est que la violence physique est réservée à ceux qui n'obéissent pas spontanément, tandis que la violence symbolique s'exerce avec la complicité des victimes, sans nécessiter de recours à des actions coercitives. Elle se distingue toutefois de la servitude volontaire de La Boétie dans la mesure où l'obéissance, dans le cas de la violence symbolique, n'est pas volontaire, elle n'est pas consciente et délibérée.

Selon les termes de Pierre Bourdieu, « la violence symbolique est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec lui » (Bourdieu, 1997 : 245).

Dans les termes sensiblement plus accessibles de Jean-Michel Landry « le rapport de soumission obtenu au moyen de la violence symbolique est plutôt le fruit d'une acceptation machinale et involontaire qui prend sa source à l'intérieur de schémas de perception conditionnés à l'avance. »<sup>8</sup>

La question de « la soumission », de « l'acceptation », de la domination par les dominé·e·s, est centrale dans les recherches sur la domination. Elle est abordée dans la partie suivante, notamment dans la perspective de la légitimité introduite par Max Weber, penseur majeur de la domination.

### La violence culturelle

La violence culturelle a également été définie par Johan Galtung, il s'agit des « aspects de la culture, la sphère symbolique de notre existence - illustrés par la religion et l'idéologie, le langage et l'art, les sciences empiriques et les sciences formelles (logique, mathématiques) - qui peuvent être utilisés pour justifier ou légitimer la violence directe ou structurelle. Les étoiles, les croix et les croisants ; drapeaux, hymnes et défilés militaires ; l'omniprésence du portrait du chef, les discours et les affiches incendiaires, etc. ». Johan Galtung rappelle qu'il n'est aucunement question de parler de cultures entières comme étant violentes, mais uniquement de certains aspects de cultures<sup>10</sup>. Il est intéressant de noter que dans le cas de cette violence culturelle, il n'est plus question de comportement à proprement parler, mais de symboles.

En somme, la violence apparaît comme la matérialisation d'un rapport de domination, que celle-ci soit structurelle ou culturelle, que celle-ci rencontre une forme de « complicité » dans le cas d'une violence symbolique ou une résistance et donc se concrétise par une action coercitive dans le cas d'une violence directe.

## LES DOMINATIONS : SOURCE DE VIOLENCE

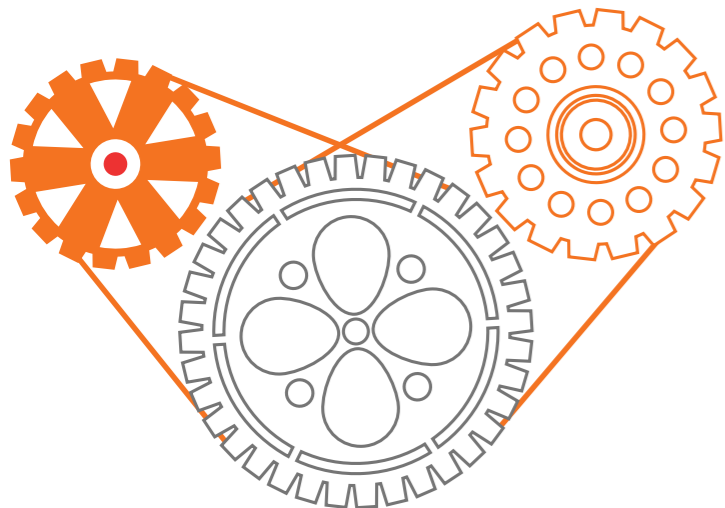
Comme la violence et la paix, la domination n'est pas une notion univoque. D'après Caroline Guibet Lafaye, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) le rappelle « la notion de domination a été convoquée, dans le champ de la sociologie, selon une large variété d'acceptions.<sup>11</sup> ». Pour décrire ce que les différentes acceptions de cette notion englobent, elle a recours aux termes de Michel Messu, qui décrivait ce que celles-ci avaient de commun comme « un rapport de dissymétrie sociale ».

La prégnance des rapports de domination dans les interactions entre les individus, en tant que dissymétrie sociale, est interrogée par certain-es auteur-ices notamment du fait des critiques et du flou qui entourent cette notion. Mais pour ceux qui l'envisagent comme une donnée structurante de la société, les rapports de domination sont inhérents à la société. Ainsi, le comité scientifique du colloque « Sociologie des nouveaux rapports de pouvoir et des formes actuelles de domination » a estimé que « ce qui fait société, ce sont en tout premier lieu les relations asymétriques qui s'établissent entre les individus. »<sup>12</sup>

### La domination selon Max Weber

Le sociologue allemand Max Weber, considéré comme l'un des fondateur-ice-s de la sociologie, et auteur de référence quant à la domination, a défini celle-ci comme « la possibilité de contraindre d'autres personnes à infléchir leur comportement en fonction de sa propre volonté »<sup>13</sup>. Mais, comme le rappelle l'historien allemand Alf Lüdtke « la domination ne désigne pas seulement l'imposition de sa propre volonté sur d'autres. Weber inclut ici plutôt un élément dont l'explication est bien plus difficile : la domination désigne cette sorte d'assujettissement qui est reconnu comme légitime par les concernés »<sup>14</sup>. La notion de « complicité » évoquée plus tôt quant au concept de violence symbolique et mis en évidence par Pierre Bourdieu est le pendant bourdieusien de la légitimité dans la conception de la domination de Max Weber. Pour Max Weber, la « légitimité » de la domination est la raison pour laquelle les « dominé-e-s » acceptent leur soumission aux « dominant-e-s ». Ainsi nous revenons à la question évoquée précédemment et centrale dans la problématique de la domination, c'est la question de « l'adhésion » à la domination, c'est-à-dire de la part de domination qui n'a pas recours à la violence directe, à la coercition, mais est « acceptée » par la personne dominée.

La domination fait donc référence à une asymétrie entre des individus contraints à infléchir leur comportement et des individus capable d'infléchir le comportement d'autrui selon leur propre volonté, que cette contrainte repose sur une action coercitive directe, physique, culturelle, structurelle, ou symbolique. En d'autres termes, les dominations se matérialisent dans différentes formes de violence, visible, tangible, consciente, ou non, qu'elle soit le résultat d'un comportement, d'une habitude, d'une institution ou d'un symbole.



### L'adhésion à la domination

Max Weber a identifié trois modalités de légitimation de la domination, c'est-à-dire trois « raisons » pour lesquelles la domination est « acceptée » :

- La légitimité traditionnelle qui s'appuie sur la continuité et la pérennité d'un ordre auquel on croit, autrement dit sur l'absence de remise en question de rapports institués par le passé ;
- La légitimité charismatique repose elle sur le prestige social ou l'héroïsme attribué à un individu ou une institution, laissant penser que celui ou celle-ci va apporter un ordre nouveau, par exemple un-e représentant-e religieux ;
- Enfin la légitimité rationnelle correspond au choix fait librement de rentrer dans un système hiérarchique, dans un système de rationalité, d'organisation rationnelle parce que cela sert l'intérêt de l'individu, par exemple, respecter la loi ou travailler.

Pierre Bourdieu, au travers du concept de violence symbolique, insiste quant à lui sur le caractère inconscient de la domination. Comme mentionné précédemment, il souligne l'impossibilité pour les individus de penser leurs rapports à autrui en termes de domination puisqu'ils partagent pour se penser et penser leur relation que d'instruments qu'ils ont en commun, c'est-à-dire, des schémas de perception eux-mêmes conditionnés par les dominations inhérentes à la société.<sup>15</sup>

### Le maintien des dominations

Pourquoi les dominations perdurent-elles malgré les inégalités, les souffrances et l'injustice qu'elles charrient ?

D'après Max Weber « toutes les dominations cherchent à éveiller et à entretenir la croyance en leur légitimité ». Celles-ci auto-alimenteraient donc leur légitimité, contribuant ainsi à leur persistance.

Caroline Guibet Lafaye relève quant à elle deux phénomènes sur lesquels s'appuie la légitimation continue du système social. D'une part une idéologie de la domination, qui désigne « les moyens discursifs et conceptuels permettant de justifier et de perpétuer des positions avantageées ». D'autre part une idéologie dominante, qui « s'exprime dans les représentations tenues aujourd'hui pour allant de soi, largement admises ou fortement répandues [...] la croyance au mérite en est exemplaire » et fait écho à la notion d'hégémonie culturelle du penseur révolutionnaire marxien italien Antonio Gramsci.

Pierre Bourdieu a lui développé deux notions pour expliquer certains mécanismes qui participent au maintien des dominations malgré les souffrances qu'elles causent et l'injustice qu'elles représentent : l'habitus d'une part, c'est-à-dire l'ancrage de l'asymétrie sociale entre les dominant-e-s et les dominé-e-s dans le corps, et le phénomène de reproduction sociale d'autre part à l'œuvre dans le système éducatif notamment.

### Se libérer des dominations : une lutte collective et politique

Il est important de souligner que cet outil, bien qu'il évoque des personnes, dominé-e-s et dominant-e-s, ne cherche toutefois pas à montrer du doigt ni les un-e-s ni les autres, et que si la responsabilisation et les efforts individuels peuvent participer à l'établissement de relations moins asymétriques, il est tout de même essentiel de rappeler que les dynamiques décrites ici sont notamment structurelles et qu'en tant que telles, elles nécessitent d'être adressées à un niveau collectif et politique, comme l'a rappelé l'ARC, asbl belge qui travaille pour la défense des droits culturels, dans son étude sur la lutte contre les violences structurelles.<sup>17</sup>

### 6 fiches thématiques

Dans les fiches de cet outil, vous trouverez d'abord une présentation de la domination de classe. En effet, même si les rapports de classe en tant que donnée prédictive des rapports sociaux ont perdu de leur pertinence, la classe, premier facteur à avoir été identifié comme central dans l'asymétrie des rapports sociaux, est incontournable pour cerner les logiques de domination.

Lorsque l'on parle de domination et de classe, viennent ensuite très vite à l'esprit d'autres facteurs, tels que le sexe et la race. Ces deux facteurs sont légèrement différents de la classe, essentiellement parce que ces deux derniers sont prétendument définis « naturellement ». Malgré une réalité historique et scientifique en contradiction avec cette prétention, le sexe et la race sont des facteurs importants de domination, c'est pourquoi cet outil contient une fiche sur la domination par la race, et une fiche non pas axée sur le sexe lui-même mais sur le système patriarcal. Pourquoi ? Parce que le système patriarcal, même s'il place le masculin comme supérieur au féminin, est finalement un système qui impose un modèle de domination sur le femmes, mais aussi sur l'ensemble du vivant.

La quatrième fiche présente quant à elle le système néolibéral. En effet, le système économique du capitalisme néolibéral qui s'est imposé internationalement conditionne profondément les interactions sociales et la violence qui s'y joue. Il était donc incontournable de lui consacrer une fiche.

Enfin, deux fiches plus particulières complètent cet outil. D'une part, il tenait à cœur à la CNAPD de dédier une fiche à l'environnement. En effet, dans cette période dite de l'anthropocène, les activités humaines ont un impact sur l'environnement tel qu'elles sont la principale cause de changement géologique, et ces changements ont à leur tour un impact catastrophique sur les populations humaines. Cette interaction prend forme dans le sillon des logiques de domination préexistantes et se matérialise dans un mouvement destructeur évidemment asymétrique quant à la vie végétale et animale, c'est pourquoi une fiche est dédiée à cette thématique.

D'autre part, la sécurité est un champ central pour la CNAPD et les questions de paix et de démocratie. Or l'évolution de la société laisse apparaître une prépondérance de plus en plus marquée de l'idéologie sécuritaire. Cette idéologie est issue des logiques de domination et contribue à les ancrer encore plus fortement dans la société. C'est pourquoi nous lui avons également consacré une fiche.

### Intersectionnalité

Dans cet outil, les différents facteurs et systèmes de domination décrits sont traités séparément, mais dans la réalité, ils s'entrecroisent. On parle « d'intersectionnalité ». Ce terme a été utilisé pour la première fois par la juriste étasunienne Kimberlé Crenshaw en 1989 en réaction au cas d'une femme noire, discriminée à l'embauche a priori non pas parce qu'elle était une femme, ni parce qu'elle était noire, mais bien parce qu'elle était une femme noire. Tout comme les fiches de cet outil, l'intersectionnalité vise à nommer et mettre en lumière des dynamiques pour mieux comprendre et agir dans la poursuite d'une justice sociale. Penser l'intersectionnalité est indispensable pour penser les rapports sociaux et plus spécifiquement de domination, même si celle-ci ne fait pas l'objet d'une fiche à part entière.<sup>18</sup>

## LA SECURITE HUMAINE : UN PARADIGME POUR S'EXTRAIRE DES LOGIQUES DE DOMINATION

Jusqu'aux années 1990, la paix faisait essentiellement référence à l'absence de guerre, c'est-à-dire l'absence de conflit inter-étatique. Dans la définition des politiques de sécurité, l'attention se focalisait alors sur la sécurité de l'État, la sécurité nationale. Depuis 30 ans, alors que les conflits intra-étatiques se sont multipliés et qu'il est devenu évident que la sécurité de l'État n'induit pas nécessairement la sécurité des personnes, un concept « élargi » de la sécurité émerge, celui de sécurité humaine. Ce paradigme ne se concentre plus sur la sécurité des États mais bien sur la sécurité des personnes.

Selon l'université d'Uppsala « la sécurité humaine est un prérequis pour une paix durable »<sup>19</sup> et selon Edward Newman, professeur à l'université de Leeds, « une vision alternative qui s'appuie sur le concept de sécurité humaine et met davantage l'accent sur le bien-être, les moyens de subsistance et l'engagement local peut rendre la construction de la paix plus légitime et plus durable ».<sup>20</sup>

Or la sécurité humaine résonne particulièrement avec les enjeux de domination. En effet la possibilité de vivre à l'abri de la peur, du besoin et dans la dignité peut être comprise comme un corollaire de la justice sociale, c'est-à-dire, de l'absence d'asymétrie dans les rapports sociaux. En effet, dans une société exempte de domination, aucune personne n'est discriminé-e, dominé-e, soumis-e, chacun-e vit dans la dignité. Les violences directes ou symboliques, qu'elles soient structurelles ou culturelles, n'existent pas. Les individus sont donc à l'abri du besoin et de la peur.

En somme, la sécurité humaine est un concept politique qui ouvre la voie de l'émancipation des dominations. C'est pourquoi plusieurs fiches de cet outil y font référence, principalement dans la partie « Ouvertures » qui ouvre la réflexion vers des pistes d'action, de changement pour la construction et le renforcement d'une culture de paix.

A noter que les différentes fiches de cet outil traitent de facteurs et de systèmes et de champs de domination de manière non-exhaustive. L'objectif de cet outil se restreint au brossage d'un tableau des dynamiques de domination majeures dans la société et les plus significatives quant au travail de la CNAPD sur la paix et la démocratie, mais il en existe bien d'autres, dont l'âge, le handicap ou la religion sont des exemples.

La **sécurité humaine** est communément définie comme la possibilité de vivre à l'abri de la peur, à l'abri du besoin, et dans la dignité. Elle se divise en 7 composantes :

- La sécurité économique
- La sécurité politique
- La sécurité environnementale
- La sécurité alimentaire
- La sécurité sanitaire
- La sécurité personnelle
- La sécurité collective

Ces 7 composantes recoupent les questions des droits humains, du développement et de démocratie.